

Commune de Saint-Yvoine

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

Date : Lundi 30 mars 2026 à la Salle du Conseil Municipal, en Mairie, Commune de Saint-Yvoine, à 20h.

Date de la Convocation : 23 mars 2026

Ordre du Jour :

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil précédente
- Détermination et Compositions des Commissions Communales
- Désignations des Délégués (TE63, SME, EPF-SMAF, CNAS, SICTOM, Correspondant défense et Référent Agricole)
- Vente d'une partie de la parcelle communale ZC386 situé Impasse des Chênes

Liste des membres présents : Nathalie DUTHEIL, Corinne CUBIZOLLES, Thierry DUPOUX, Françoise SALAS, Cyrille CHRISTIEN, Cédric JOVIN, Régis ESTORGUES, Isabelle RIEU, Julien OLIVIER, Joffrey BLANC, Mélanie GERARD, Delphine DURIF, Clémence COLLIGNON.

Liste des membres représentés : Jean-Yves DEBITON représenté par Mme Nathalie DUTHEIL.

Liste des membres absents : Dominique ROUGIER.

Nom du Président de la séance : Nathalie DUTHEIL.

Nomination du secrétaire de séance : Delphine DURIF

La séance débute à 20h.

- **DB 2026 13 01 Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente.**

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, par Nathalie DUTHEIL.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le procès-verbal de la séance précédente du Conseil Municipal du 20 mars 2026.

ADOpte la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 14

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 14

Nombre d'Abstentions : 0

- **DB 2026 14 02 Détermination et Composition des Commissions Communales.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121.22,

Considérant qu'il est opportun de constituer des Commissions Communales à Caractère Permanent,

Commission « Appel d'Offres » qui sera amené à se réunir en cas de marché supérieur 5 404 000 €

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Thierry DUPOUX, Françoise SALAS, Cyrille CHRISTIEN, en tant que titulaires et Cédric JOVIN, Julien OLIVIER, Joffrey BLANC, en tant que suppléants.

Commission « Finances », qui travaillera sur des sujets tels que : les dépenses communales, les marchés, les commandes de travaux et d'achats, la préparation du budget de la commune.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Corinne CUBIZOLLES, Thierry DUPOUX, Régis ESTROGUES, Jean-Yves DEBITON.

Commission « Travaux », qui travaillera sur des sujets tels que : les travaux des bâtiments communaux, la voirie, les plans de circulation.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Thierry DUPOUX, Françoise SALAS, Cyrille CHRISTIEN, Cédric JOVIN, Julien OLIVIER, Joffrey BLANC.

Commission « Urbanisme », qui travaillera sur les conformités des dossiers d'urbanisme.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Thierry DUPOUX, Joffrey BLANC, Delphine DURIF.

Commission « Ecole », qui travaillera sur les dossiers scolaires.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Corinne CUBIZOLLES, Isabelle RIEU

Commission « Communication », qui travaillera sur la conception et l'édition du « Mag » comme sur le site internet avec les mises à jour éventuelles.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Isabelle RIEU, Mélanie GERARD, Delphine DURIF, Clémence COLLIGNON.

Commission « Vie Sociale », qui travaillera sur les organisations des animations pour les aînés comme pour les jeunes.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Dominique ROUGIER, Françoise SALAS, Cédric JOVIN, Julien OLIVIER, Mélanie GERARD.

Commission « Salles des Fêtes », qui travaillera sur les règlements, sur les états des lieux et les contrats des salles, et devront effectués les états des lieux après les locations des salles.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Corinne CUBIZOLLES, Dominique ROUGIER, Cédric JOVIN, Joffrey BLANC.

Commission « Associations et Animations festives et sportives », qui travaillera sur les animations de la Commune et la coordination entre les animations si elles doivent intervenir en complément avec la Commune.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Cyrille CHRISTIEN, Cédric JOVIN, Julien OLIVIER, Joffrey BLANC, Clémence COLLIGNON.

Commission « Médiation », qui interviendra en cas de besoin de médiation entre habitants de la Commune pour diverses litiges ou différents.

Les Membres sont : Nathalie DUTHEIL, présidente, Thierry DUPOUX, Françoise SALAS, Cédric JOVIN, Isabelle RIEU, Mélanie GERARD.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve la création des commissions communales ci-dessus ainsi que ces membres.

ADOpte la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 14

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 14

Nombre d'Abstentions : 0

- DB 2026 15 03 Désignation des Délégués au sein du Secteur Intercommunal d'Energie d'Issoire.

Vu les élections municipale en date du 15 mars 2026,

Considérant que la Commune est adhérente à Territoire d'Energie Puy-De-Dôme (TE63), à minima pour la compétence obligatoire,

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts du syndicat, la commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Énergie d'Issoire.

Les Conseillers Municipaux désignaient sont :

- Titulaire : Régis ESTORGUES
- Suppléant : Cyrille CHRISTIEN

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Désigne M. Régis ESTORGUES, comme Titulaire et M. Cyrille CHRISTIEN, comme suppléant, ils représenteront la Commune de Saint-Yvoine au Secteur Intercommunal d'Énergie d'Issoire.

ADOPTÉ la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 14

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 14

Nombre d'Abstentions : 0

- **DB 2026 16 04 Désignation des Délégués au sein du Comité National Action Sociale.**

Vu les élections municipale en date du 15 mars 2026,

Considérant que la Commune est adhérente à Comité National Action Sociale,

Le Conseiller Municipal désignait est : Delphine DURIF

L'Agent désignait est : Mylène THOBOIS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Désigne Mme Delphine DURIF, et Mme Mylène THOBOIS, comme représentant la Commune de Saint-Yvoine au CNAS.

ADOPTÉ la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 14

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 14

Nombre d'Abstentions : 0

- **DB 2026 17 05 Désignation d'un Correspondant Défense.**

Vu les élections municipale en date du 15 mars 2026,

Considérant la demande du Ministère de la Défense de désigner un « Correspondant Défense »,

Le Conseiller Municipal désignait est : M. Cyrille CHRISTIEN

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Désigne M. Cyrille CHRISTIEN comme Correspondant Défense la Commune de Saint-Yvoine.

ADOPTÉ la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 14

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 14

Nombre d'Abstentions : 0

- **DB 2026 18 06 Désignation d'un « Délégué Forêt ».**

Vu les élections municipale en date du 15 mars 2026,

Considérant la demande de Communes forestières du Puy-de-Dôme de désigner un « Délégué Forêt »,

Les Conseillers Municipaux désignaient sont :

- Titulaire : Julien OLIVIER
- Suppléant : Clémence COLLIGNON

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Désigne M. Julien OLIVIER comme Titulaire et Mme Clémence COLLIGNON comme suppléant, ils représenteront la Commune de Saint-Yvoine.

ADOpte la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 14

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 14

Nombre d'Abstentions : 0

- **DB 2026 19 07 Vente d'une partie d'un terrain communal.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal la demande de M. Julien OLIVIER pour l'achat d'une partie d'une parcelle communale, elle propose de déterminer un tarif au m².

Madame le Maire propose de fixer ce tarif à 10,84 € le m².

Soit pour la partie de la parcelle communale ZC 386 suivant la superficie de 107 m² définie par le cabinet de géomètre « GEOVAL », ce qui représente 1 159,88 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Valide la vente de la partie de la parcelle ZC 386,
- Fixe le prix de cette partie à 10,84 € le m²
- Autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

ADOpte la délibération des membres présents comme suit :

Nombre de Votants : 13

Nombre de Contre : 0

Nombre de Pour : 13

Nombre d'Abstentions : 0

La séance est levée à 21h.

Le Procès-Verbal est arrêté le (date de la séance suivante) : 27 avril 2026

Le Maire.

Le Secrétaire de Séance du 27 avril 2026.



A handwritten signature in purple ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.